

□ E C R E T N° 75-297 du 17 Novembre 1975

portant nomination des Memores de la Commission chargée de connaitre des faits reprochés aux Camarades :

- HANDEMAGNON Césaire,
- SAIZONOU Léonce et consorts en service à la S.D.E.E.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU le Décret n° 74-277 du 21 Octobre 1974 portant formation du Gouvernement et les Décrets modificatifs subséquents ;
- VU le Décret n° 74-289 du 4 Novembre 1974 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
- VU l'Ordonnance n° 74-46 du 14 Juin 1974 édictant les dispositions en vue de la repression disciplinaire des détournements commis par les agents de l'Etat et les employés des Entreprises dans lesquelles l'Etat a une participation ;
- VU les Lettres n° 171 et 227-c/MIS/DSN des 16 Mai et 20 Juin 1975 et la communication n° 515/75 et les pièces y annexées ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- En application des dispositions de l'Ordonnance n° 74-46 susvisée, il est créé une Commission ad'hoc chargée de connaitre des faits reprochés aux Camarades HANDEMAGNON Césaire, SAIZONOU Léonce et consorts en service à la S.D.E.

ARTICLE 2.- Ladite Commission est composée comme suit :

- |                                |  |            |
|--------------------------------|--|------------|
| 1. HOUNGBEDJI Ephrem,          | Magistrat                                | Président, |
| 2. Idrissou AROUNA,            | Inspecteur des Affaires Administratives. | Membre ,   |
| 3. TOUKOUROU Mamadou Taofiqui, | Inspecteur des Finances                  | Membre ,   |
| 4. C. MARTIN'S,                | Agent Judiciaire du Trésor               | Membre ,   |

.../...

5. DOBOSSOU Raphaël, DAFA au Ministère de la Fonction Publique et du Travail Membre ,
6. Henri KOKOSSOU, Agent de la S.D.E.E. Membre.

ARTICLE 3. - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 17 NOVEMBRE 1975

Par le Président de la République,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

LIEUTENANT-COLONEL Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - MFPT 4 - DGAJL 2 - Intéressé - MJL 1 - SGG 4 - CBR 1 -  
Membres de la Commission ad'hoc 6 - IAA-IGF-Trésor 3 - JORD 1.